

## À la une

**Affaire Kronenbourg vs Chambord : une victoire en demi-teinte pour le brasseur**

note par Cécile ANGER sous CE, 13 avr. 2018

Par son arrêt du 13 avril 2018 le Conseil d'État se positionne sur l'épineuse question de l'image des biens du domaine public.



© sp4764

## Actualité

**AGN Avocats, l'éléphant dans un magasin de porcelaine**

focus

## Doctrine

**La création des juristes assistants : entre utilité et questionnements**

étude par Ludovic BELFANTI

## Jurisprudence

**Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie de la profession d'avocat**

sous la direction de Jean VILLACÈQUE

## Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL  
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

## • Alain SAURET

*Président du conseil scientifique de FIDERE Avocats*

## • Alexis BUGADA

*Professeur à l'université d'Aix-Marseille*

## • Christophe FROUIN

*Avocat au barreau de Paris, associé, FIDERE Avocats*

## • Geoffroy DE RAINCOURT

*Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Jessica ATTALI-COLAS, Henrik DE BRIER, Frédérique CHOPIN, Marine CLAUDAUD, Salira HARIR, Pierre LE COHU, Kristel MEIFFRET, Marie-Claire POTTECHER, Vincent ROULET et Sophie SERENO



# FACEBOOK, TWITTER, GOOGLE... : comment protéger et défendre les droits des personnes et des entreprises sur le web et les réseaux sociaux ?

Journée de formation professionnelle animée par **Philippe Vouland** et **François Saint-Pierre**, avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale. Avec la participation de **Maître Eolas**, grand témoin

**Vendredi 15 juin 2018 / 9H00 - 17H30**  
Maison de L'Amérique latine - PARIS 7<sup>e</sup>



## Matin

### PROGRAMME

8h45 Accueil des participants

9h00 **Gestion et communication de crise sur les réseaux sociaux et dans les médias**

► La « Data-driven strategy », ou « L'art de la guerre digitale »

Intervenants : **Caroline Faillet**, auteure de « L'art de la guerre digitale », et **Bertrand Robert**, tous deux animateurs de sociétés de « data-driven strategy »

• Dénonciations sur Twitter, plaintes de clients sur Facebook, articles de presse mettant en cause une entreprise : comment gérer les crises liées à la « e-réputation » ?

► Les conseils d'une agence en communication de crise

Intervenant : **Guillaume Didier**, magistrat en disponibilité, conseiller en communication de crise au sein du cabinet Vae Solis

• Dans quels cas l'intervention de professionnels des médias peut-elle se révéler utile ?

• Quelle agence, à quel coût, pour quelles prestations ?

► Le droit à l'oubli sur Google et dans les médias numériques : comment l'utiliser ?

Intervenants : **Jean-Yves Dupeux** et **Nicolas Benoît**, avocats

• Comment obtenir le déréférencement des liens d'articles préjudiciables : directement auprès des moteurs de recherche ou des médias qui ont publié les articles ? Faut-il saisir la CNIL ?

• Faut-il faire valoir amiablement son droit à l'oubli ou de manière contentieuse ?

12h30 Cocktail déjeunatoire

**-15%**  
ABONNÉS  
GAZETTE DU  
PALAIS

**Forfait journée :**  
675 € HT / 810 € TTC  
(déjeuner inclus)

**Forfait journée abonné à la Gazette du Palais :**  
573,75 € HT / 688,50 € TTC  
(déjeuner inclus)

**Public concerné :**  
Avocats, Directeurs juridiques, Juristes.

**Informations complémentaires**  
au 01 40 93 40 81  
claire.lorentz@lextenso.fr

## Après-midi

14h00 **Agir en justice : quelle action choisir et comment la lancer ?**

► Quelle action privilégier : au pénal ou au civil ? En diffamation ou en violation de présomption d'innocence ?

Intervenant : **Christophe Bigot**, avocat de nombreux médias

• Risque et utilité d'une action en diffamation  
• Quelle action contentieuse ?

► Les « fake news », un fléau contemporain : est-il possible d'agir en justice, et comment ?

Intervenante : **Marie Burguburu**, avocate, Présidente de la Gazette du Palais

• Est-il possible d'agir en justice, dans le cadre de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, très protectrice de la liberté d'expression ? Comment ?

► Propos conclusifs

Intervenant : **Aurélien Hamelle**, ancien associé d'Olivier Metzner, directeur juridique du groupe Total et membre de l'Association française des juristes d'entreprises

• Le point de vue d'une grande entreprise sur la révolution numérique de la communication

17h30 Fin des travaux

## Gazette du Palais

### La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

#### Président du Conseil d'administration :

Marie Burguburu Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

#### Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

#### Président-Directeur général, Directeur de la publication :

Emmanuelle Filiberti

#### Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

#### Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

#### Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

#### Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

#### Tarifs 2018

\* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

\* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 454,35 € TTC

Recueils + table seuls : 433,93 € TTC

Journal, recueil + table : 620,77 €

\* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 505 €

Journal, recueil + table : 697 €

#### Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 212 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :

Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Un encart *Réflexe Procédure civile* est joint à ce numéro.

## Actualité

- AGN Avocats, l'éléphant dans un magasin de porcelaine 5

## Doctrine

- La création de juristes assistants : entre utilité et questionnements  
étude par Ludovic BELFANTI 10

## Jurisprudence

- Affaire *Kronenbourg vs Chambord* : une victoire en demi-teinte  
pour le brasseur  
note par Cécile ANGER sous CE, 13 avr. 2018 14
- Juridictions d'instruction : ordre de parole et défaut  
d'enregistrement audiovisuel des interrogatoires portant  
sur des crimes et des délits  
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 11 avr. 2018 18
- La détermination du débiteur de la restitution du prix  
en cas d'annulation de la vente  
note par Marc MIGNOT sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 3 mai 2018 21
- Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie  
de la profession d'avocat  
sous la direction de Jean VILLACÈQUE  
avec la collaboration de Bertrand de BELVAL et Daniel LANDRY 24
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 36
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Philippe GRAVELEAU 41
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits  
de l'Homme  
par Catherine BERLAUD 44

## Gazette Spécialisée

### DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE 45

Sous la responsabilité scientifique de

Alain SAURET, Alexis BUGADA, Christophe FROUIN  
et Geoffroy DE RAINCOURT